



Condamnation violence conjugale

Par **Hope21**, le **22/08/2025** à **14:45**

Bonjour,

j'ai été victime et en même temps condamné pour violences conjugales, j'étais enceinte, ils m'ont préconisé un stage de sensibilisation que je n'ai pas pu passer dans le délai car grossesse pathologique et ensuite accouchement, puisque je n'ai pas pu passer le stage on sera convoqué devant le juge (toujours en attente de la convocation).

j'ai demandé le renouvellement de mon titre salarié et une carte de 10 ans en même temps.

le dossier est en cours d'instruction depuis avril, quand je demande les nouvelles la préfecture me demande de patienter .

pensez vous que le fait d'être condamné et victime à la fois de violences conjugales peut mener à un refus de mes demandes et m'obliger à quitter le territoire français ? Je précise que j'ai un bon poste depuis 2019 CDI avec un bon salaire et que je n'ai jamais rien eu auparavant c'est juste l'histoire de la violence conjugal et qui est malheureusement due à mon chamboulement d'hormones avec la grossesse.

merci de votre retour